



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 130585

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la prévention des troubles de l'audition chez les jeunes. L'INPES a lancé une campagne de prévention des traumatismes auditifs chez les plus jeunes. En effet, la jeunesse est de plus en plus frappée par des troubles de l'audition comme l'hyperacousie (intolérance au bruit avec audition douloureuse pour certains sons) ou autres acouphènes (sifflements ou bourdonnements persistants en permanence). L'INPES tente de les sensibiliser en militant pour une écoute responsable. Aussi, il lui demande s'il est possible d'accompagner cette initiative en l'intégrant au plan surdité 2010-2012 lancé par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130585

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2220

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)